

*Service de l'Economie Agricole*

Aurillac, le 10 mars 2022

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414  
15004 AURILLAC CEDEX**

**04.63.27.66.00**

**Dossier n° : AE 22.0089**

**Demandeur : GAEC ELEVAGE VERNIERES**

**Date d'enregistrement de la demande : 04/02/2022**

**Date limite de candidature : 03/05/2022**

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 03/06/22.

**Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter**

<b>Commune de localisation</b>	<b>Surface demandée (ha)</b>	<b>Propriétaire des biens</b>	<b>Parcelles cadastrales</b>
REZENTIERES	6,81	TERRISSE Annick	Section ZB 3, Section ZH 7, Section ZN 30,31, Section ZO 62
FERRIERES-SAINT-MARY	5,40	TERRISSE ANNICK	Section ZI
REZENTIERES	17,44	VERNIERES Séverine	Section ZD 26, Section ZH 16, Section ZM 18, Section ZO 18,22,23,
REZENTIERES	43,92	VERNIERES Thierry	Section ZE 44 Section ZI 5,16,65,67, Section ZD 11,22, Section ZH 44,
REZENTIERES	2,4	CORDESSE Didier	Section ZE 43
REZENTIERES	7,34	BRUNEL Andre	Section ZH 45, Section ZM 16,17,
REZENTIERES	0,54	Mairie de REZENTIERES	Section ZI 15, Section ZO 34
COREN	1,74	BRUNEL Georges	Section ZB 6

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière